

**Cadres, Encadrants, Techniciens et Ingénieurs,  
Vous allez être appelés à voter pour élire vos représentants**

**Nous proposons à chacune et chacun d'entre vous de vous représenter et de défendre vos intérêts, dans une société en perpétuelle évolution.**

**APRR, une indépendance accrue au sein du monde autoroutier ; saisissons cette opportunité :**

- Nouvelle convention collective de branche nous permettant de négocier au niveau de l'entreprise (augmentation générale et plancher des salaires, poids des postes, GEPEC, ...),
- Objectifs individuels de productivité, réalistes avec des moyens associés pour les atteindre,
- Evolution des métiers, des fonctions, des périmètres d'évolution, des conditions de travail,

**Au niveau gouvernemental : une volonté forte pour négocier dans chaque entreprise (Loi FILLON – VAE – DIF – Accords d'entreprises opposables à la Direction),**

**Notre force, notre crédibilité, passent par notre représentativité aux élections.**

**Nos actions réalisées ces derniers mois :**

- Négociation de la Participation et de l'Intéressement totalement hiérarchisé (+100% d'augmentation en 2006) avec plafonnement relevé de 4 à 10%,
- Négociation de la possibilité donnée aux agents d'encadrement nouvellement logés de choisir de quitter le logement de fonction sous condition,
- Négociation, suite à la privatisation, du transfert du PEG APRR vers la SICAVAS Eiffage,
- Mise en place au niveau du Groupe Eiffage de la section syndicale CFE-CGC EIFFAGE, première confédération à s'être organisée pour négocier au plus haut niveau du Groupe Eiffage,
- Mise en place du compte Epargne temps,
- Nomination d'un correspondant « maîtrise d'encadrement » au sein de la CGC.

**et dans les prochains mois :**

- Veiller au respect des engagements de la Direction, dans le cadre des réorganisations des Direct. Centrales, Régionales et des Districts : aucun licenciement économique - aucune mutation forcée – saisir les opportunités pour faire évoluer positivement les salariés,
- Poursuivre une politique de hausse annuelle soutenue des rémunérations (+16 % en 4 ans),
- Demander l'ouverture de négociations sur la forfaitisation de l'astreinte des cadres et maîtrises, sur la forfaitisation « jour » des rémunérations des P1 et P2 (gagnant – gagnant),
- Négocier des Accords d'Entreprise visant à améliorer l'efficacité de l'entreprise, la productivité, tout en préservant les emplois, les moyens associés et la qualité de vie des agents,
- Mettre en place une veille interne à la CFE-CGC permettant de détecter au plus tôt les conflits latents pour les traiter positivement,
- Veiller au respect de la Parité Homme – Femme,
- Saisir les opportunités pour faire adhérer les maîtrises d'encadrement aux caisses des cadres,
- Proposer une nouvelle organisation des locaux vacances
- Défendre les intérêts des actionnaires salariés vis-à-vis d'actionnaires prédateurs (affaire Sacyr),
- Respecter l'environnement et le Développement Durable par une réduction très importante des tracts papiers, ...
- Informer en continu, communiquer plus rapidement et plus facilement grâce au site [www.cgcaprr.fr](http://www.cgcaprr.fr),
- Exploiter les résultats du Sondage 2006 auprès des cadres et encadrants,

**Au niveau individuel :** Nous sommes et serons très attentifs dans les entretiens préalables au licenciement si le cas se présente.